

ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2023

ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2023

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 - 3  |
| Résultats                         | 4      |
| Évolution de l'actif net          | 5      |
| Bilan                             | 6      |
| Flux de trésorerie                | 7      |
| Notes complémentaires             | 8 - 11 |
| Renseignements complémentaires    | 12     |

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Association PANDA - MRC Les Moulins

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association PANDA - MRC Les Moulins (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent, entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, et de l'actif net aux 1er avril 2022 et 31 mars 2023 et 31 mars 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Comme il est décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons pour l'exercice. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ce problème.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Yanick Favreau CPA inc.*

Par Yanick Favreau, CPA auditeur  
Terrebonne, le 1er juin 2023

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

|                                                                                     | Mission<br>globale | Projet<br>Nord   | Camp<br>de<br>répit | 2023<br>Total     | 2022<br>Total      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|---------------------|-------------------|--------------------|
| PRODUITS (annexe A)                                                                 | <u>203 409</u> \$  | <u>36 153</u> \$ | <u>130 293</u> \$   | <u>369 855</u> \$ | <u>186 612</u> \$  |
| <b>CHARGES</b>                                                                      |                    |                  |                     |                   |                    |
| Sous-traitance                                                                      | -                  | 1 400            | 14 400              | 15 800            | 14 572             |
| Salaires et charges sociales                                                        | 195 004            | 25 470           | 48 304              | 268 778           | 211 903            |
| Publicité et promotion                                                              | 5 791              | 1 468            | -                   | 7 259             | 4 045              |
| Frais de représentation                                                             | 3 702              | 1 118            | 393                 | 5 213             | 1 364              |
| Formation et perfectionnement                                                       | 1 473              | 55               | 1 564               | 3 092             | 557                |
| Loyer                                                                               | 4 929              | 1 016            | -                   | 5 945             | 4 645              |
| Taxes, licences et permis                                                           | 569                | -                | -                   | 569               | 394                |
| Assurances et sécurité                                                              | 634                | -                | -                   | 634               | 631                |
| Télécommunications                                                                  | 4 539              | 109              | -                   | 4 648             | 1 924              |
| Frais de bureau                                                                     | 4 249              | -                | 564                 | 4 813             | 3 779              |
| Frais informatiques                                                                 | 4 988              | -                | 424                 | 5 412             | 3 799              |
| Honoraires professionnels                                                           | 7 312              | -                | -                   | 7 312             | 10 166             |
| Frais d'activités et de conférences                                                 | 230                | 198              | 6 248               | 6 676             | 13 302             |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                       | 1 027              | -                | -                   | 1 027             | 340                |
| Intérêts et frais bancaires                                                         | <u>343</u>         | <u>-</u>         | <u>-</u>            | <u>343</u>        | <u>330</u>         |
|                                                                                     | <u>234 790</u>     | <u>30 834</u>    | <u>71 897</u>       | <u>337 521</u>    | <u>271 751</u>     |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE)<br>DES PRODUITS SUR LES<br>CHARGES AVANT AUTRES<br>PRODUITS | (31 381)           | 5 319            | 58 396              | 32 334            | (85 139)           |
| <b>AUTRES PRODUITS</b>                                                              |                    |                  |                     |                   |                    |
| Aides gouvernementales<br>liées à la Covid-19                                       | <u>-</u>           | <u>-</u>         | <u>-</u>            | <u>-</u>          | <u>65 536</u>      |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE)<br>DES PRODUITS SUR LES<br>CHARGES                          | <u>(31 381)</u> \$ | <u>5 319</u> \$  | <u>58 396</u> \$    | <u>32 334</u> \$  | <u>(19 603)</u> \$ |

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

|                                                         | Investi en<br>immobilisations | Grevé d'une<br>affectation<br>interne | Non<br>affecté   | 2023<br>Total     | 2022<br>Total    |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|
| SOLDE AU DÉBUT                                          | 2 781 \$                      | - \$                                  | 69 394 \$        | 72 175 \$         | 91 778 \$        |
| Excédent (insuffisance) des<br>produits sur les charges | (1 027)                       | -                                     | 33 361           | 32 334            | (19 603)         |
| Affectation interne (note 6)                            | -                             | 29 060                                | (29 060)         | -                 | -                |
| SOLDE À LA FIN                                          | <u>1 754 \$</u>               | <u>29 060 \$</u>                      | <u>73 695 \$</u> | <u>104 509 \$</u> | <u>72 175 \$</u> |

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS


## BILAN

AU 31 MARS 2023

|                                             | <u>2023</u>              | <u>2022</u>             |
|---------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>ACTIF</b>                                |                          |                         |
| <b>COURT TERME</b>                          |                          |                         |
| Encaisse                                    | 111 289 \$               | 84 823 \$               |
| Taxes à recevoir                            | 2 034                    | 2 012                   |
| Frais imputables au prochain exercice       | <u>20 396</u>            | <u>-</u>                |
|                                             | 133 719                  | 86 835                  |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)</b> | <u>1 754</u>             | <u>2 781</u>            |
|                                             | <u><u>135 473 \$</u></u> | <u><u>89 616 \$</u></u> |
| <b>PASSIF</b>                               |                          |                         |
| <b>COURT TERME</b>                          |                          |                         |
| Créditeurs (note 4)                         | <u>30 964 \$</u>         | <u>17 441 \$</u>        |
| <b>ACTIF NET</b>                            |                          |                         |
| Investi en immobilisations                  | 1 754                    | 2 781                   |
| Grevé d'une affectation interne             | 29 060                   | -                       |
| Non affecté                                 | <u>73 695</u>            | <u>69 394</u>           |
|                                             | 104 509                  | 72 175                  |
|                                             | <u><u>135 473 \$</u></u> | <u><u>89 616 \$</u></u> |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DocuSigned by:  
  
 Julie Lapointe, administrateur  
 AD5C9752204C47B...

DocuSigned by:  
  
 administrateur  
 709C8CED3CC48E...



## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

|                                                                                    | <u>2023</u>       | <u>2022</u>      |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b>                                                              |                   |                  |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges                               | 32 334 \$         | (19 603) \$      |
| Élément n'affectant pas la trésorerie :                                            |                   |                  |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                      | <u>1 027</u>      | <u>340</u>       |
|                                                                                    | 33 361            | (19 263)         |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 5)       | <u>(6 895)</u>    | <u>6 592</u>     |
|                                                                                    | <u>26 466</u>     | <u>(12 671)</u>  |
| <b>INVESTISSEMENT</b>                                                              |                   |                  |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                          | <u>-</u>          | <u>(1 442)</u>   |
| <b>FINANCEMENT</b>                                                                 |                   |                  |
| Remboursement de la dette à long terme                                             | <u>-</u>          | <u>(30 000)</u>  |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> | 26 466            | (44 113)         |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>                            | <u>84 823</u>     | <u>128 936</u>   |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>                            | <u>111 289 \$</u> | <u>84 823 \$</u> |
| <b>CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>              |                   |                  |
| Encaisse                                                                           | <u>111 289 \$</u> | <u>84 823 \$</u> |

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

#### 1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association Panda - (MRC Les Moulins) est un organisme sans but lucratif régi sous la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est considéré comme un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Cet organisme a commencé ses opérations en mai 2000 et offre du soutien aux familles ayant un ou des membres atteints de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Au cours de l'exercice, l'organisme a changé de dénomination sociale pour Association PANDA - MRC Les Moulins (antérieurement Association des parents Panda (MRC Des Moulins)).

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. L'estimation la plus subjective concerne la durée de vie utile des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

##### Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus découlant des ateliers, des conférences, du camp de jour et du projet équitation sont comptabilisés dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les revenus de redevances sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

##### Apports reçus en services

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports en biens et services.

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Instruments financiers

## Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ils sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

|                         |      |
|-------------------------|------|
| Équipement et outillage | 20 % |
| Équipement informatique | 55 % |

## 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                         | 2023            |                      | 2022             |                  |
|-------------------------|-----------------|----------------------|------------------|------------------|
|                         | Coût            | Amortissement cumulé | Valeur comptable | Valeur comptable |
| Équipement et outillage | 1 881 \$        | 1 277 \$             | 604 \$           | 1 343 \$         |
| Équipement informatique | 1 442           | 292                  | 1 150            | 1 438            |
|                         | <u>3 323 \$</u> | <u>1 569 \$</u>      | <u>1 754 \$</u>  | <u>2 781 \$</u>  |

## 4. CRÉDITEURS

|                                | 2023             | 2022             |
|--------------------------------|------------------|------------------|
| Fournisseurs                   | 2 396 \$         | 5 200 \$         |
| Salaires et vacances à payer   | 17 725           | 9 189            |
| Déductions à la source à payer | 2 268            | 1 027            |
| Produits perçus d'avance       | 8 575            | 2 025            |
|                                | <u>30 964 \$</u> | <u>17 441 \$</u> |

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

## 5. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

|                                       | <u>2023</u>       | <u>2022</u>     |
|---------------------------------------|-------------------|-----------------|
| Taxes à recevoir                      | (22) \$           | (1 032) \$      |
| Frais imputables au prochain exercice | (20 396)          | -               |
| Créditeurs                            | <u>13 523</u>     | <u>7 624</u>    |
|                                       | <u>(6 895) \$</u> | <u>6 592 \$</u> |

## 6. AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration a affecté une somme de 29 060 \$ (- \$ en 2022) afin de développer un projet pilote d'un programme d'intervention psychoéducatif sous forme de camp de jour pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans et présentant des signes ou symptômes associés au trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Le montant de 29 060 \$ sera réparti comme suit :

- une somme de 4 275 \$ sera affectée pour couvrir les salaires et les charges sociales de deux animatrices-intervenantes pour l'élaboration du projet pilote.

- une somme de 600 \$ sera affectée pour l'achat de littérature.

- une somme de 4 275 \$ sera affectée pour couvrir les salaires et les charges sociales de deux animatrices-intervenantes pour l'élaboration et la clarification du modèle logique, du modèle d'action et du modèle de changement.

- une somme de 600 \$ sera affectée pour couvrir les salaires et les charges sociales de deux animatrices-intervenantes pour l'analyse des expériences réalisées précédemment ainsi que pour la consultation des animatrices, des intervenantes et de la direction afin de cibler les objectifs et de clarifier le modèle logique.

- une somme de 8 550 \$ sera affectée pour la mise en place d'outils et de matériel nécessaire pour la réalisation du projet.

- une somme de 1 000 \$ sera affecté à l'achat de matériel tel que des affiches, des cahiers, du matériel sensoriel, du matériel ludique et du matériel sportif.

- une somme de 4 160 \$ sera affectée à la formation de deux animatrices-intervenantes.

- une somme de 5 600 \$ sera affectée pour couvrir les salaires et les charges sociales de deux animatrices-intervenantes lors du projet pilote ayant lieu en été 2024.

Ces montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

7. CAMPS DE RÉPIT - AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE PAR LA TABLE DES PRÉFETS  
LANAUDIÈRE

|                                                                    | <u>2023</u>             |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <b>PRODUITS</b>                                                    |                         |
| Aide financière non récurrente pour camps de répit et équithérapie | <u>98 600 \$</u>        |
| <b>CHARGES</b>                                                     |                         |
| Sous-traitance                                                     | 14 400                  |
| Salaires et charges sociales                                       | 16 611                  |
| Frais de représentation                                            | 393                     |
| Formation et perfectionnement                                      | 1 564                   |
| Frais de bureau                                                    | 564                     |
| Frais informatique                                                 | 424                     |
| Frais d'activités et de conférences                                | <u>6 248</u>            |
|                                                                    | <u>40 204</u>           |
|                                                                    | <u><u>58 396 \$</u></u> |

Présentation des produits et charges reliées à l'aide financière octroyée par la table des préfets de Lanaudière pour le soutien du projet "Camp de répit pour les enfants présentant des symptômes associés au TDAH".

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

## Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes créditeurs.

## 9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

## ASSOCIATION PANDA - MRC LES MOULINS

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

|                                                                                          | <u>Mission<br/>globale</u> | <u>Projet<br/>Nord</u> | <u>Camp<br/>de<br/>répit</u> | <u>2023<br/>Total</u> | <u>2022<br/>Total</u> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>ANNEXE A - PRODUITS</b>                                                               |                            |                        |                              |                       |                       |
| <b>PRODUITS</b>                                                                          |                            |                        |                              |                       |                       |
| CISSS de Lanaudière -<br>Programme de soutien aux<br>organismes<br>communautaires (PSOC) |                            |                        |                              |                       |                       |
| - Mission globale                                                                        | 172 604 \$                 | - \$                   | - \$                         | 172 604 \$            | 105 162 \$            |
| - Entente spécifique                                                                     | -                          | 36 153                 | -                            | 36 153                | 25 278                |
| - Aide financière non<br>récurrente en santé mentale                                     | -                          | -                      | -                            | -                     | 22 984                |
| <b>Emploi Été Canada</b>                                                                 |                            |                        |                              |                       |                       |
| - Subventions salariales                                                                 | -                          | -                      | 31 693                       | 31 693                | -                     |
| <b>Table des préfets de<br/>Lanaudière</b>                                               |                            |                        |                              |                       |                       |
| - Aide financière non<br>récurrente pour camp de<br>répit et équitérapie                 | -                          | -                      | 98 600                       | 98 600                | -                     |
| <b>Fédération des chambres<br/>de commerces du Québec</b>                                |                            |                        |                              |                       |                       |
| - Subventions salariales pour<br>stagiaires                                              | 3 743                      | -                      | -                            | 3 743                 | -                     |
| <b>Ville de Mascouche</b>                                                                |                            |                        |                              |                       |                       |
| - Entente de services<br>d'animation                                                     | 9 912                      | -                      | -                            | 9 912                 | -                     |
| Financement JED - Volet en<br>négligence                                                 | -                          | -                      | -                            | -                     | 20 000                |
| Ateliers et conférences                                                                  | 1 902                      | -                      | -                            | 1 902                 | 4 960                 |
| Dons provenant de députés<br>provinciaux                                                 | 3 700                      | -                      | -                            | 3 700                 | 500                   |
| Dons provenant de<br>municipalités                                                       | 1 776                      | -                      | -                            | 1 776                 | -                     |
| Dons provenant<br>d'organismes                                                           | 4 000                      | -                      | -                            | 4 000                 | 4 500                 |
| Dons provenant de<br>particuliers                                                        | 100                        | -                      | -                            | 100                   | 130                   |
| Redevances                                                                               | 97                         | -                      | -                            | 97                    | 98                    |
| Camp de jour                                                                             | 2 025                      | -                      | -                            | 2 025                 | -                     |
| Projet équitation                                                                        | 3 550                      | -                      | -                            | 3 550                 | 3 000                 |
|                                                                                          | <u>203 409 \$</u>          | <u>36 153 \$</u>       | <u>130 293 \$</u>            | <u>369 855 \$</u>     | <u>186 612 \$</u>     |